



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

### Commissions parlementaires

---

---

Commission permanente des affaires sociales

Élection de la présidente et du vice-président

Le mercredi 29 novembre 1989 — No 1

**Président : M. Jean-Pierre Saintonge**

---

**QUÉBEC**

# Débats de l'Assemblée nationale

## Table des matières

Élection du président	CAS-1
élection du vice-président	CAS-1

## Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée  
Mme Pauline Marois, présidente de la commission  
M. Jean A. Joly, vice-président

M. Guy Chevette  
M. Serge Marcil

**Abonnement:** 250 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires  
70 \$ par année pour les débats de la Chambre  
Chaque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$  
(La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi  
disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$)

**Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:**  
Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1080, Conroy, R.-C. Édifice "G", C.P. 28  
Québec, (Québec)  
G1R 5E8 tél. 418-643-2754

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

Le mercredi 29 novembre 1989

**Élection de la présidente et du vice-président**

(Seize heures vingt-cinq minutes)

**Le Président (M. Saintonge):** Je déclare la séance ouverte. La commission des affaires sociales est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je vais rappeler la procédure. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Je suis donc prêt à recevoir la ou les candidatures au poste de président de la commission. M. le leader de l'Opposition officielle.

**Élection de la présidente**

**M. Chevrette:** Je propose Mme Marois, députée de Taillon.

**Le Président (M. Saintonge):** Est-ce qu'il y d'autres candidatures? Est-ce que cette motion proposant Mme la députée de Taillon comme présidente de la commission des affaires sociales est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Saintonge):** Adopté. Sur ce, je vais maintenant laisser le fauteuil à la présidente de la commission afin qu'elle procède à son tour à l'élection du ou de la vice-présidente.

**La Présidente (Mme Marois):** Je vous remercie, M. le Président.

**Le Président (M. Saintonge):** Cela me fait plaisir.

**Élection du vice-président**

**La Présidente (Mme Marois):** Merci beaucoup. La page suivante, j'imagine; oui, c'est cela. Est-ce que nous avons une ou plusieurs candidatures au poste de vice-présidence?

**M. Marcil:** Mme la Présidente, je voudrais d'abord vous féliciter pour votre élection à la présidence...

**La Présidente (Mme Marois):** Merci.

**M. Marcil:** ...de cette prestigieuse commission. Je profite également de l'occasion pour proposer à la **vice-présidence** le député de Fabre, M. Joly.

**La Présidente (Mme Marois):** Est-ce que M. Joly accepte cette proposition qui lui est faite?

**M. Joly:** Oui, j'accepte avec beaucoup d'honneur et de joie.

**La Présidente (Mme Marois):** Est-ce que c'est adopté?

**Des voix:** Adopté.

**La Présidente (Mme Marois):** Adopté. Félicitations, M. le député, pour votre élection. J'ajourne, dès ce moment-ci, la séance sine die.

(Fin de la séance à 16 h 50)